

DES SAULES ET DES CHEVÊCHES EN PAYS D'YVELINES

Article pour la revue belge
L'HOMME ET L'OISEAU

Organe de la LIGUE ROYALE BELGE pour
la PROTECTION des OISEAUX

EXTRAITS

A l'image de la situation qui sévit sur l'ensemble de la région Ile-de-France, les paysages des Yvelines sont marqués avant tout par l'*agriculture intensive*, tournée en particulier vers la production céréalière (blé, orge) et protéagineuse (colza, pois).

Le remembrement est passé déjà depuis une cinquantaine d'années et les paysages se sont uniformisés. Les grandes parcelles agricoles, plus faciles à travailler avec d'énormes engins (tracteurs, pulvérisateurs avec bras de 35m, moissonneuses pilotées aujourd'hui par ordinateur...), ont remplacé souvent les petites unités paysagères, cloisonnées par des talus et des haies. De son côté, l'élevage est devenu rare et beaucoup de prairies ont disparu, les vergers de haute tige n'existent plus.

La biodiversité en général en a souffert. Quant aux Chevêches, elles trouvent de plus en plus difficilement des cavités naturelles en pleine nature.

Aussi, s'installent-elles aujourd'hui le plus souvent dans les *fermes isolées* et à la *périphérie des villages*, où subsistent jardins, petits prés pâturés par des chevaux, espaces interstitiels laissés en friche...

Hélas, la « ceinture verte » verte des vieux villages est grignotée inexorablement par les lotissements : à 50km de Paris, l'*urbanisation* est galopante. De plus en plus la zone « tampon » autour des villages s'amenuise et les constructions neuves se trouvent directement à la porte des champs.

Les milieux d'accueil favorables se réduisent pour la Chevêche.

1- Inventaires.

Pour protéger efficacement, nous avons besoin d'abord de bien connaître.

Nous faisons régulièrement « l'état des lieux » : **où en est la population de Chevêche sur le plan quantitatif? Comment se répartit-elle? Quelles sont les communes encore fréquentées? A quelles distances les unes des autres?**

.../...

Cette connaissance de la répartition des populations locales de Chevêche est ensuite un outil, pour guider l'action de protection et savoir où poser les nichoirs.

2- Protection de l'espèce.

Elle a commencé de façon active en 1996 et s'exerce par la mise en place *de nichoirs*. Le modèle utilisé est fabriqué à partir de caisses à vin, en s'inspirant des idées du groupe Noctua.



L'objectif est bien sûr de restituer des cavités, dont la disparition constitue un facteur majeur, qui compromet la reproduction et le maintien de l'espèce.

Les nichoirs sont posés au plus près de sites où des mâles chanteurs ont été localisés, après avoir pris contact avec les propriétaires concernés. La stratégie de protection est donc clairement de fixer et sauvegarder en priorité la population existante, en espérant qu'à partir d'elle, les jeunes nés en nichoirs iront à la conquête de nouveaux territoires.../...

3- Conservation de l'habitat.

Impossible de protéger une espèce à long terme, sans agir aussi sur son habitat.

Mais on sait que pour une simple association, intervenir sur l'aménagement du territoire est quelque chose de difficile.

Avec nos modestes moyens bénévoles, nous essayons donc de conserver des éléments du paysage qui jouent un rôle clef pour la reproduction de la Chevêche. Suivant les régions de France, les protecteurs de l'espèce portent leurs efforts sur différentes essences d'arbres, qui offrent des cavités : les muriers, les pommiers, les poiriers, les saules.

Bien que notre secteur rural des Yvelines soit voisin de la Normandie (région à forte tradition de pommiers), les vergers de haute tige ont disparu chez nous.

Très peu d'agriculteurs fabriquent encore leur cidre à la ferme. Les consommateurs s'approvisionnent en grande surface, de produits fabriqués à partir d'arbres de basse tige, cultivés de manière intensive et qui n'offrent aucune cavité pour la Chevêche.

Seuls subsistent encore quelques poiriers et pommiers isolés, arbres en sursis, dévorés par le gui, et que la tempête de décembre 1999 s'est chargée de briser ou terrasser, par centaines dans les Yvelines.



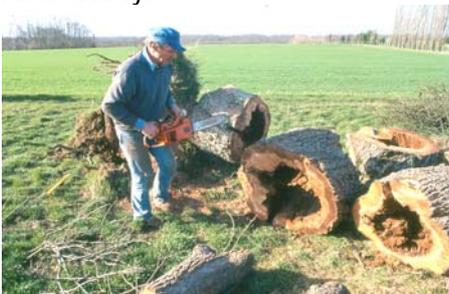
Pommiers couchés...



ou éclatés...



Poirier foudroyé...



... tous finiront à la tronçonneuse, comme ce poirier vénérable, aux cavités généreuses, de taille à abriter un couple de Chouette hulotte tellement elles sont spacieuses.

Nous avons donc opté dans notre région pour la conservation **des saules têtards**, ces vénérables monuments de la nature, que l'on trouve encore le long de certains cours d'eau du bassin versant de la Seine (Vallée de la Vesgre et vallée de la Vaucouleurs).

On sait que ces arbres vieillissants sont une providence **pour la Chevêche et la biodiversité associée**, en raison des cavités multiples qu'ils offrent.



Une image pastorale de plus en plus rare dans notre région.

Dans les Yvelines, ils ne subsistent le plus souvent que là où se maintiennent des îlots d'élevage et en terrains inondables, le long de rus et cours d'eau.

Ce sont ces derniers saules que nous nous efforçons aujourd'hui de conserver.

Mais il convient de revenir en arrière, car cette idée de pouvoir agir sur l'habitat de la Chevêche, nous a été communiquée en Belgique, une certaine année 1999.

Nous avons été subjugués, disons le sincèrement, lors d'une rencontre européenne des « chevêchologues » à Fleurus, en novembre 1999. Nous avons découvert comment ces « fous-géniaux **du groupe Noctua** » s'étaient lancés dans la bataille des saules. Comment ils articulaient à la fois protection de l'espèce, par la pose de centaines de nichoirs et « gestion » du milieu, en se retroussant les manches.

Très impressionnés, jamais nous n'aurions cru alors ces « gestions » à la mesure de nos petits moyens associatifs.

C'est la tempête de 1999, survenue un mois et demi plus tard, qui nous a ébranlés et stimulés..

Dans les Yvelines, des centaines de vieux fruitiers, on l'a dit, ont été brisés comme des allumettes, mais les saules également n'ont pas été épargnés.



vieux saules brisés et terrassés...

Ces arbres poussent très vite, de l'ordre de 1,50m par an, le bois est tendre et cassant.

Les vieux saules têtards, **non entretenus depuis 30 ou 40 ans**, sont déséquilibrés. Le poids est énorme en tête de l'arbre, et la prise au vent les rend très vulnérables.



Faute d'entretien, ces vieux saules ont été fracassés par le vent.

Non seulement les branches se brisent, mais elles arrachent une partie du tronc et créent des blessures, qui entraînent un vieillissement accéléré de ces respectables, mais fragiles, monuments de la nature.



Voilà de la casse comme il en arrive chaque hiver. En se brisant, la branche cause une blessure importante en arrachant un morceau de la tête. L'eau s'y infiltre et les champignons s'y développent.



Une grosse branche qui tombe et le tronc est en train de se fendre

Janvier 2000, le spectacle dans les Yvelines est désolant pour les protecteurs de la Chevêche.

Impossible d'être les témoins passifs de cette désolation, sans tenter quelque chose.

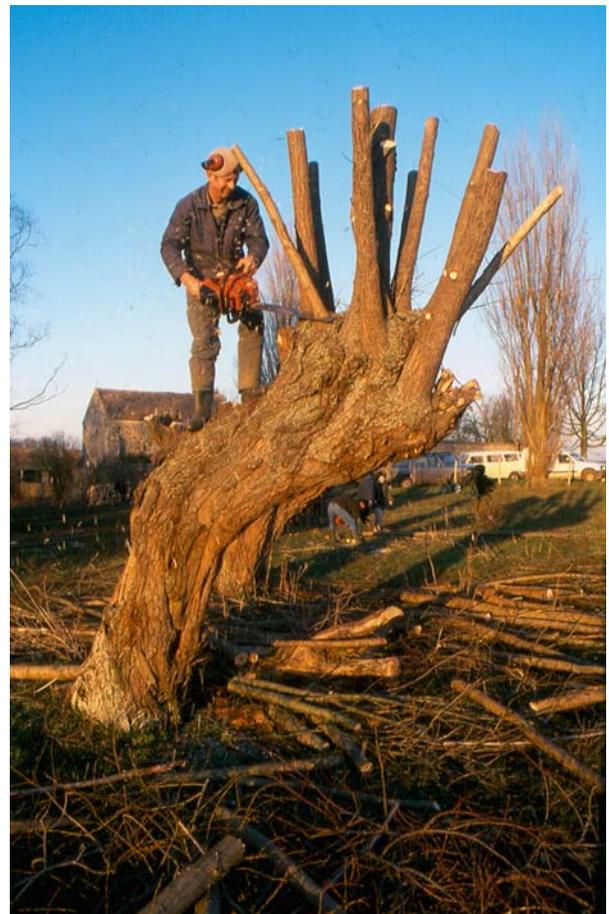
Heureusement pour le moral, nous avons encore en bouche le goût d'une soupe généreuse, partagée sur le terrain en wallonie : l'exemple du groupe Noctua en tête, nous avons retroussé nos manches à notre tour (bien que beaucoup plus modestement).

Nous avons décidé d'agir, tronçonneuses en mains.

Depuis janvier 2000, nous organisons **chaque hiver** 3 ou 4 chantiers-nature, consacrés à l'élagage des vieux saules têtards, **avec l'objectif prioritaire de les soulager du poids de leurs branches, avant que celles-ci ne fassent éclater des troncs très fragilisés.**

Depuis cette date, **32 journées** ont été consacrées à la conservation de l'habitat de la Chevêche, un peu plus d'**une centaine de vieux saules** ont été entretenus et quelques centaines de boutures plantées en terrain humide.

En janvier 2000, nous n'étions ni des spécialistes de la tronçonneuse, ni de la taille en têtard. Nous avons donc pris conseil auprès d'un sylviculteur, qui est venu faire « des travaux pratiques » avec nous sur le terrain.



La coupe en 2 temps (démontrée par notre compagnon sylviculteur), en laissant tout d'abord 1 m de branche au-dessus du tronc...

Nous avons ainsi appris qu'il convenait de faire une entaille en biseau, du côté où nous voulions orienter la chute de la branche, en tenant compte de son inclinaison bien sûr, mais aussi de la poussée du vent.

Nous avons observé comment il convenait de pratiquer une coupe en 2 temps :

- de laisser tout d'abord un « moignon » d'un mètre environ (pour éviter d'abîmer la tête de l'arbre),
- puis de reprendre ensuite la coupe du morceau restant, au ras de la couronne.



... puis en reprenant la taille près de la couronne

Au ras de la tête, ou en laissant des morceaux de 20 à 25cm, afin de faciliter la reprise des rejets.



Taille en laissant 20 à 25cm au-dessus de la couronne

Nous avons pratiqué les deux. Et constaté que les saules dans (presque) tous les cas repartent vigoureusement. Sur plus d'une centaine d'arbres taillés, 1 est mort et 4 ou 5, déjà très dégradés, n'ont pas produit autant de rejets que nous l'espérions.



Reprise de la taille en têtard, de saules déjà fortement dégradés, notamment les 2 de droite.



Le bois coupé est toujours laissé à la disposition du propriétaire.

Les fins de chantier d'élagage laissent apparaître des arbres dénudés, jamais très agréables à voir. Heureusement, la métamorphose va s'opérer rapidement, au cours des mois et des années suivantes, à raison de 120 à 150cm de pousse par an, selon l'âge de l'arbre et la qualité du terrain.



Il a été possible sur ce chantier d'élaguer 2 spécimens au cours d'une journée, à un groupe de 8 volontaires. Les deux arbres restants seront taillés l'année suivante.

Taille au mois de février...



...et reprise de la végétation dès le printemps suivant.

Notre expérience de la taille en têtard n'est pas très ancienne, il y a une part d'empirisme dans nos interventions et à chaque fois un questionnement sur le stress occasionné aux vieux arbres.

Néanmoins, nous avons déjà vu suffisamment de vieux saules se dégrader et dépérir, pour savoir que faute d'entretien, les troncs se fendent et ces arbres sont voués à une disparition accélérée.

Nos interventions s'apparentent à de la « chirurgie d'urgence », pour éviter le pire et tenter de prolonger la vie de ces vieux spécimens.

4- Restauration de l'habitat

Mais c'est l'avenir qui est sans doute le plus inquiétant, car personne ne plante plus de saules depuis des dizaines d'années. Il va manquer une génération intermédiaire : beaucoup de vieux saules auront disparu, avant que les jeunes d'aujourd'hui offrent des cavités.

Avec nos petits moyens associatifs, nous replantons aussi des boutures.

La coupe d'entretien permet simultanément de récolter des plançons et de préparer une 2^{ème} opération de replantation, directement à partir des branches qui viennent d'être coupées.

On sélectionne pour ce faire des tronçons de branches, aussi droits que possibles, d'environ 2,50m de long et de 5 à 7cm de diamètre. La partie proximale, la plus grosse, est épointée. La bouture est prête.

Pour l'enfoncer profondément en terre, d'au moins 80cm, un avant-trou est indispensable.

Nous avons commencé à la barre à mine en janvier 2000... et vite compris notre douleur !

L'utilisation d'une tarière à moteur s'est révélée profitable, pour réussir à planter un nombre raisonnable de spécimens, 20 à 30 par 1/2 journée, selon la nature du sol et les conditions d'accès.



Plantation à l'aide d'une (grosse) tarière à moteur de location.

La bouture est donc profondément enfoncée en terrain humide et bien en contact avec la terre, en arrosant et en tassant tout autour avec un bâton.



Démarrage de la bouture, dès le premier été. C'est « magique ». Toutefois, à ce stade, le succès peut encore être trompeur, en cas de sécheresse prolongée.

Le plançon, une fois en terre, dépasse alors de 1,80m à 2m. Le choix d'une telle hauteur permet d'avoir d'emblée dans le paysage l'amorce d'un jeune arbre. Et la nature fait le reste...



bouture plantée le long d'une rivière et protégée à l'aide d'un manchon de grillage, contre les dents des ragondins, rats musqués ou des lapins.

La reprise a quelque chose d'extraordinaire : revenir en milieu d'été et constater le démarrage des rameaux est à la fois surprenant et enthousiasmant. L'espèce de « bout de bois » dénudé, laissé sur le chantier en hiver, s'est métamorphosé en un jeune arbre plein de promesses.

Le taux de reprise est très satisfaisant, de l'ordre de 80%, pour peu que ces boutures soient plantées en zone humide.

Le taux d'échec est lié à une période estivale particulièrement chaude et sèche, avant que le plançon n'ait eu le temps de produire des racines.

5- Education à la nature

Aussi souvent que possible, nous associons l'école élémentaire du village ou les classes de 6^{ème} d'un collège... à la plantation de nouveaux arbres.

C'est l'occasion de faire mieux connaître les difficultés rencontrées par la Chevêche et de laisser des souvenirs durables dans les têtes, suite à cette action concrète de terrain.

L'idée que dans 50 ans !! et sans doute un peu plus ! ils verront peut-être des Chevêches dans les saules qu'ils ont eux-mêmes plantés, les laisse un peu rêveurs. C'est loin, 50 ans !

Souhaitons toutefois à la «*Petite chouette des saules*», de trouver encore longtemps des cavités naturelles, dans ces arbres têtards magnifiques.

Dominique ROBERT

dom.robert3@wanadoo.fr